

Paris, le 12 février 2019 N°1028

NOTE AUX REDACTIONS

Agnès Pannier-Runacher recevra les représentants des artisans et des commerçants

Mercredi 13 février à partir de 13 h 30

Bercy – Hôtel des ministres – 7^{ème} étage

Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances, réunira dans un premier temps les associations locales de commerçants et d'artisans, puis dans un second temps, des représentants d'associations et fédérations nationales, afin d'évaluer l'impact économique du mouvement des « gilets jaunes » et l'effet des mesures proposées en réponse par le Gouvernement.

Ont été conviés à la première réunion à 13 h 30 :

- Carré rennais (Rennes)
- Fédération des artisans, commerçants et professionnels de Toulouse
- J'aime le commerce de proximité (Le Mans)
- La Ronde des quartiers (Bordeaux)
- Label ville (Grenoble)
- My Presqu'île (Lyon)
- Plein centre (Nantes)
- Sainte Shopping (Saint-Etienne)
- Shop In Dijon



Ont été conviés à la seconde réunion à 15 h 00 :

- Alliance du Commerce
- CCI France
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat
- Confédération des commerçants de France
- Confédération Française du commerce Interentreprises (CGI)
- Conseil du Commerce de France (CDCF)
- Conseil national des centres commerciaux (CNCC)
- Conseil national des professions de l'automobile (CNPA)
- Fédération du commerce associé (FCA)
- Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD)

- Fédération française des Associations et des Commerçants (FFAC)
- Fédération française des industries du Jouet-Puériculture (FJP)
- Fédération nationale de protection civile (FNCV)
- GNI-Synhorcat Syndicat National des Hôteliers Restaurateurs Cafetiers Traiteurs
- Procos Fédération pour l'urbanisme et le développement du commerce spécialisé
- Union des entreprises de proximité (U2P)
- UMIH Groupement national des chaînes hôtelières (GNC)

Les administrations concernées par la mise en œuvre des mesures d'aide et d'accompagnement prises par le Gouvernement dès le 26 novembre dernier (étalement de créances fiscales et sociales, chômage partiel, ouvertures dominicales) ainsi que les acteurs privés concernés (banques et assurances) sont également conviés à ces réunions.

Programme prévisionnel:

13 h 30 Point de situation avec les associations locales

Tour de table images en début de réunion puis huis clos

15 h Point de situation avec les fédérations et associations <u>nationales</u>

Tour de table images en début de réunion puis huis clos

16 h Point presse

Veuillez-vous accréditer auprès du bureau de presse de Bercy avant le mercredi 13 février à 12 h 00 :

Je viendrai

Je ne viendrai pas

01 53 18 33 80 - presse.bercy@finances.gouv.fr

Contact presse:

Cabinet A. Pannier-Runacher: 01 53 18 44 38 - presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr